



La francophonie @ cœur

Politique du Québec en matière
de francophonie canadienne

Actions à l'appui

2^e édition

La francophonie @ cœur

Politique du Québec en matière
de francophonie canadienne

Actions à l'appui

2^e édition

Cette publication a été réalisée par le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes du ministère du Conseil exécutif.

Aucune reproduction de ce document ne peut être effectuée, en tout ou en partie, sans en mentionner la source.

Conception graphique : Direction des communications, ministère du Conseil exécutif

Dépôt légal – 2012
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
ISBN 978-2-550-64877-2 (imprimé)
ISBN 978-2-550-64878-9 (PDF)

© Gouvernement du Québec, 2012

Depuis son lancement le 7 novembre 2006, la *Politique du Québec en matière de francophonie canadienne* a permis de réaliser des avancées importantes au bénéfice tant des Québécois que des communautés francophones et acadiennes du Canada. Le premier plan d'action accompagnant la Politique a permis au gouvernement du Québec d'agir de façon ponctuelle pour répondre à des besoins concrets et à des demandes exprimées par les communautés. Au terme de cinq années, les dix actions initialement prévues ont toutes été réalisées.

Dans la foulée du Forum de la francophonie canadienne des 28 et 29 mai 2012, le gouvernement du Québec dévoile un second plan d'action de cinq ans. Ce plan propose quatorze nouvelles initiatives qui visent non seulement à renforcer les liens entre les Québécois et les francophones de l'ensemble du Canada, mais également à inscrire leurs échanges dans une relation durable.

Ces nouvelles actions sont le fruit d'une concertation étroite avec plusieurs ministères du gouvernement du Québec et aussi avec le Centre de la francophonie des Amériques, qui, au premier chef, est étroitement associé à la réalisation de plusieurs d'entre elles. À l'image d'une francophonie bien ancrée dans la modernité, ces initiatives couvrent une variété de secteurs : coopération intergouvernementale, culture et communications,

Actions à l'appui

développement économique, éducation, francophonie, jeunesse, langue française, petite enfance et santé. Tout comme la Politique, ces actions seront menées par le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes de concert avec les ministères et organismes québécois, les organismes associatifs représentant les communautés francophones et acadiennes, l'ensemble des gouvernements des provinces et territoires au Canada et la société civile québécoise. Elles pourront être soutenues financièrement à l'intérieur des programmes de soutien financier en matière de francophonie canadienne.

En dévoilant ce plan, le Québec s'engage formellement à poursuivre, avec la complicité de tous ses partenaires, son action au sein de la francophonie canadienne afin de contribuer, de façon concrète et dynamique, au rayonnement et à la pérennité du fait français.

1. Appuyer la participation du Québec au Congrès mondial acadien qui se tiendra en 2014

Événement d'envergure internationale, le prochain Congrès mondial acadien se déroulera du 8 au 24 août 2014 dans l'Acadie des terres et forêts, un territoire qui regroupe trois régions : le Témiscouata, le nord-ouest du Nouveau-Brunswick et le nord de l'État du Maine. L'Acadie des terres et forêts compte des populations diversifiées qui partagent, à plus de 90 %, la langue française.

Hôte pour la première fois du Congrès mondial acadien, en association avec les gouvernements du Nouveau-Brunswick, du Canada, du Maine et des États-Unis, le gouvernement du Québec contribuera à son organisation et à sa tenue. De plus, il entend soutenir activement la participation des Québécois à cette grande manifestation célébrant l'Acadie du monde.

Le Congrès mondial acadien offre une visibilité unique aux trois régions hôtes. Des représentants de plusieurs pays et des dizaines de milliers de visiteurs y sont attendus. Pendant 17 jours, les participants pourront profiter d'un programme riche et diversifié. Parmi les moments forts qui ponctueront le Congrès : les cérémonies d'ouverture du 8 août, qui seront lancées à la borne des trois frontières et qui culmineront au Nouveau-Brunswick ; la Fête nationale de l'Acadie, qui sera célébrée dans le Maine, le 15 août ; et les cérémonies de clôture, qui se tiendront le 24 août dans le Témiscouata.

2. Explorer la possibilité de mettre en place un programme favorisant la mobilité des étudiants entre les universités francophones québécoises et les quatorze universités francophones canadiennes à l'extérieur du Québec

Les échanges universitaires sont un excellent moyen, pour les étudiants, de découvrir une autre réalité en poursuivant une formation dans un nouvel environnement. Dans cet esprit, le gouvernement du Québec collaborera à la mise en place d'un programme favorisant la mobilité des étudiants entre les universités francophones québécoises et les quatorze universités francophones canadiennes situées à l'extérieur du Québec qui sont membres de l'Association des universités de la francophonie canadienne. Cette initiative permettra à des étudiants francophones de l'extérieur du Québec de poursuivre leurs études pendant une session dans une université francophone québécoise. À l'inverse, des étudiants québécois se verront offrir la possibilité de poursuivre leurs études pendant une session dans une université francophone à l'extérieur du Québec.

En participant à ce programme, les étudiants demeurent inscrits à leur établissement d'attache. C'est auprès de ce dernier qu'ils acquittent leurs droits de scolarité et qu'ils bénéficient des crédits obtenus à l'établissement d'accueil pour l'obtention de leur diplôme, lequel leur sera décerné par leur établissement d'attache. Cette initiative offre aux étudiants québécois la possibilité d'acquérir une meilleure connaissance de la situation des communautés francophones et acadiennes du Canada. Pour les francophones de l'extérieur du Québec au Canada, cette possibilité de vivre dans un environnement francophone majoritaire pendant quelques mois contribuera certainement à renforcer leur sentiment d'appartenance à la francophonie canadienne et à favoriser le fait français.

3. Collaborer à la création d'une bibliothèque numérique consacrée à la francophonie canadienne et des Amériques

Une bibliothèque numérique d'ouvrages en français sera constituée par le Centre de la francophonie des Amériques. Cette bibliothèque, qui regroupera des ouvrages portant sur divers thèmes de la francophonie canadienne et des Amériques, sera accessible à distance, sur Internet ou sur d'autres supports mobiles.

Le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes offrira son appui à des éditeurs et à des auteurs de l'extérieur du Québec au Canada pour la numérisation d'ouvrages francophones : études et recherches, outils pédagogiques, œuvres littéraires, etc.

De plus, une collaboration avec Bibliothèque et Archives nationales du Québec permettra de rendre disponibles, dans un format numérique, des documents faisant partie de ses collections.

En augmentant la diffusion d'ouvrages en français, cette initiative permettra d'améliorer leur accessibilité auprès des francophones et des francophiles. De plus, elle contribuera à renforcer le sentiment d'appartenance à la francophonie canadienne et des Amériques.

4. Appuyer le développement de Radio Jeunesse des Amériques

Radio Jeunesse des Amériques, la radio multimédia lancée par le Centre de la francophonie des Amériques, est animée par des jeunes provenant du milieu communautaire et des élèves du primaire et du secondaire. Éducative et ludique, cette nouvelle radio jeunesse contribuera à renforcer les liens entre les francophones et les francophiles des Amériques.

Diffusée sur le Web, Radio Jeunesse des Amériques exploitera, au fur et à mesure de son évolution, une panoplie de médias sociaux pour mettre en valeur la couleur locale et la diversité culturelle des jeunes francophones des Amériques. Des formations et des outils conviviaux de formation, de communication et de production seront accessibles aux groupes participants sur le site Web de Radio Jeunesse des Amériques. Ce site multimédia interactif permettra également le dépôt de documents et de contenus élaborés aux fins de la programmation.

Le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes soutiendra le volet canadien de cette initiative, notamment en permettant aux écoles et aux groupes communautaires francophones du Canada l'accès à de la formation et à des équipements utiles pour alimenter la programmation de Radio Jeunesse des Amériques.

5. Soutenir la participation au Parlement francophone des jeunes des Amériques

En 2001, l'Assemblée parlementaire de la Francophonie s'est dotée du Parlement francophone des jeunes, une simulation parlementaire regroupant des jeunes de tous les États et pays francophones de la planète.

Convaincu de l'intérêt que présente une telle initiative, le Centre de la francophonie des Amériques a décidé de mettre sur pied le Parlement francophone des jeunes des Amériques, avec la collaboration de l'équipe responsable de la région de l'Amérique au sein de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie. Le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes appuiera la participation, à cette nouvelle « institution », de jeunes francophones du Québec et des communautés francophones et acadiennes du Canada, âgés de 18 à 35 ans, des niveaux postsecondaire et universitaire.

Cette initiative permettra aux jeunes francophones du Canada et des différents États des Amériques de se conscientiser à la responsabilité sociale, la formation civique et la solidarité francophone. En prenant part au Parlement francophone des jeunes des Amériques, les jeunes leaders de ces communautés francophones seront sensibilisés au travail parlementaire et aux enjeux de société. Le Parlement francophone des jeunes des Amériques serait inauguré à Toronto avec une première session qui s'étendrait du 23 au 30 août 2013 ; l'activité serait ensuite répétée tous les deux ans.

6. Valoriser les arts, la culture et le patrimoine comme leviers de développement des collectivités francophones

Les arts, la culture et le patrimoine jouent un rôle fondamental dans le développement des collectivités francophones. En plus de contribuer à leur vitalité et à la construction de leur avenir, ils participent au renforcement de l'identité francophone ainsi qu'au rayonnement et à la pérennité du fait français.

C'est dans cette perspective que seront érigées des passerelles, entre le Québec et les communautés francophones et acadiennes, pour faciliter le partage des idées et de l'expertise, de façon à encourager l'émergence d'initiatives de développement local et régional par les arts, la culture et la valorisation du patrimoine. Qu'ils soient artistes, organismes culturels, élus municipaux ou citoyens, les acteurs concernés et intéressés par ces passerelles seront mobilisés autour du développement culturel francophone. Ils pourront ainsi s'associer plus facilement et s'engager collectivement dans la réalisation de projets qui seront profitables tant à leur communauté qu'à l'ensemble de la francophonie canadienne.

7. Encourager la collaboration et les partenariats entre les médias communautaires francophones au Canada afin d'assurer leur vitalité et de consolider l'Espace culturel francophone canadien

La présente initiative vise à encourager la collaboration entre les médias communautaires francophones au Canada afin de favoriser la création de nouveaux partenariats, les échanges d'expertise et de pratiques, la diffusion d'information et la mise en œuvre de nouvelles actions communes. Elle permettra de réunir les ressources nécessaires pour assurer la vitalité des médias communautaires francophones et la consolidation de l'Espace culturel francophone canadien.

Des organismes de ce secteur, tant du Québec que de l'extérieur du Québec, travailleront avec le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine à la création de collaborations et de partenariats.

8. Appuyer la tenue de rencontres et d'initiatives conjointes de nature économique entre le Québec et les communautés francophones et acadiennes afin de consolider l'Espace économique francophone au Canada

Afin d'offrir aux acteurs du monde des affaires et à ceux du développement économique, partout au Canada, un espace commun pour le développement des affaires, pour la communication et pour la concertation en français, le Québec appuiera la tenue de rencontres et d'initiatives conjointes de nature économique avec les communautés francophones et acadiennes.

Cette initiative s'inscrit dans la foulée d'actions de même nature soutenues par le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes depuis 2005, tels les quatre Rendez-vous Acadie-Québec ; la première phase du projet visant à contribuer à la mise en place de l'Espace économique francophone canadien ; la tenue, à l'automne 2012, du premier Forum sur le développement économique en francophonie canadienne et le prochain Congrès mondial acadien qui aura lieu en août 2014.

9. Promouvoir l'échange d'expertise en entrepreneuriat entre le Québec et les communautés francophones et acadiennes

Dans le but de stimuler la croissance et le développement économique, les organismes du Québec et ceux des communautés francophones et acadiennes ont consacré, depuis plusieurs années, beaucoup d'énergie pour faire progresser l'esprit d'entreprise, notamment chez les jeunes. Un partage des meilleures pratiques développées de part et d'autre permettra de mieux connaître les facteurs de réussite, les pièges à éviter et les différents modèles de développement de l'entrepreneuriat.

Dans cette perspective, le gouvernement du Québec appuiera les efforts des intervenants économiques et des milieux d'affaires pour promouvoir l'expertise québécoise en entrepreneuriat et pour encourager la création de liens de coopération économique avec les communautés francophones et acadiennes. À cet égard, la *Stratégie québécoise de l'entrepreneuriat*, lancée en novembre 2011 par le gouvernement du Québec, constitue une base solide pour amorcer un échange constructif entre le Québec et les communautés francophones afin de renforcer l'entrepreneuriat et, par le fait même, le développement économique.

Le gouvernement du Québec soutiendra également des initiatives visant à faire connaître, au Québec, le savoir-faire entrepreneurial des communautés francophones et acadiennes.

10. Tenir, à Québec, la Première rencontre des francophones d'Amérique

Ville hôtesse, en mai 2012, du Forum de la francophonie canadienne et, en juillet de la même année, du Forum mondial de la langue française, Québec poursuivra sur cette lancée en accueillant, en 2015, la Première rencontre des francophones d'Amérique.

Organisée par le Centre de la francophonie des Amériques avec la collaboration du Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes, du ministère des Relations internationales et de la Ville de Québec, cette rencontre d'envergure réunira des intervenants de la francophonie canadienne, états-unienne, caribéenne et latino-américaine, ainsi que des francophiles des Amériques. Les participants y débattront des enjeux relatifs au fait français et partageront des expériences, ce qui contribuera à renforcer les réseaux existants et à favoriser l'émergence de nouveaux partenariats et le développement de projets.

Cette initiative vise à consolider les liens entre le Centre de la francophonie des Amériques, les différentes institutions et les regroupements représentatifs des francophones et francophiles du Canada et des Amériques.

11. Partager les connaissances et l'expertise du Québec en matière de services de garde éducatifs à la petite enfance

Au sein des communautés francophones et acadiennes, le contexte dans lequel se construit l'identité des jeunes enfants a une importance déterminante sur leur choix futur de vivre en français.

Le Québec a acquis une expertise de pointe en matière de services à la petite enfance, notamment avec la mise en place d'un réseau de services de garde constitué de centres de la petite enfance, de garderies subventionnées et de services de garde en milieu familial. Tous ces services ont une triple mission : voir au bien-être, à la santé et à la sécurité des enfants, leur offrir un milieu de vie propre à stimuler leur épanouissement sur tous les plans et prévenir l'apparition ultérieure de difficultés d'apprentissage, de comportement ou d'insertion sociale.

Ces connaissances seront partagées avec les communautés francophones et acadiennes du Canada grâce à des échanges. Cette initiative permettra de soutenir la construction identitaire des jeunes enfants et de faire rayonner l'expertise québécoise en cette matière auprès des communautés francophones et acadiennes du Canada.

12. Réseauter le milieu de la santé du Québec et celui des communautés francophones et acadiennes du Canada

La Société Santé en français existe depuis maintenant dix ans. Depuis 2004, elle peut compter sur deux ressources qui lui sont prêtées par le réseau québécois de la santé. Dans la foulée de ce prêt, le gouvernement du Québec continuera d'appuyer le réseautage entre le milieu de la santé du Québec et celui des communautés francophones et acadiennes du Canada.

Cette action soutiendra plus largement des initiatives entre des organismes québécois et des organismes provinciaux et territoriaux au sein des communautés francophones et acadiennes qui se consacrent à la santé en français. Ces organismes pourront ainsi tisser des collaborations et des partenariats, en français, dans les domaines liés à la santé. De plus, ces initiatives faciliteront le dépistage et la mise en œuvre, entre ces groupes et organismes, d'actions communes susceptibles d'améliorer la quantité et la qualité des services offerts, tels l'élaboration et le partage de programmes de formation, de perfectionnement et de recherche ; le partage d'expertise ; l'élaboration de modèles convenant à de petites populations ; les échanges sur les meilleures pratiques.

13. Organiser, à l'intention des gouvernements des provinces et territoires au Canada, des missions thématiques en matière de francophonie canadienne

Pour renforcer les liens entre le gouvernement du Québec et les gouvernements des provinces et territoires au Canada en matière de francophonie canadienne, le Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes organisera des missions thématiques à leur intention.

Ces missions fourniront des occasions privilégiées de rencontre à des représentants gouvernementaux du Québec et des provinces et territoires au Canada, dans le contexte d'activités portant sur des sujets d'intérêt commun. Ces rencontres favoriseront le partage des connaissances et de l'expertise dans plusieurs secteurs, notamment en matière de développement économique, d'immigration, de petite enfance, de santé et de justice. Certaines missions pourraient aussi comporter un volet à l'intention des communautés francophones et acadiennes.

14. Appuyer l'implantation de la Dictée P.G.L. dans les écoles francophones et les classes d'immersion française au Canada

Créée en 1991 par la Fondation Paul Gérin-Lajoie, la Dictée P.G.L. est bien ancrée dans le milieu scolaire québécois. Dans les autres provinces et territoires canadiens, la participation des écoles francophones et des classes d'immersion française reste encore modeste avec 13,5 % des quelque 200 000 écoliers inscrits en 2011-2012.

Pour augmenter la participation d'élèves des communautés francophones et acadiennes du Canada et d'élèves francophiles, la Dictée P.G.L. sera implantée dans les écoles francophones et dans les classes d'immersion française des provinces et territoires au Canada. Dans un premier temps, la Fondation Paul Gérin-Lajoie réalisera un projet pilote en Alberta avec la collaboration de Canadian Parents for French, après quoi, elle entend étendre la Dictée P.G.L. aux autres provinces et territoires au Canada.

En plus d'accroître, chez les élèves, la maîtrise de la langue française, cette initiative contribuera à la promotion et au rayonnement du fait français au Canada.

Conclusion

Le nouveau Plan d'action du Québec en matière de francophonie canadienne favorise le maintien des partenariats actuels et trace la voie à ceux qui seront établis entre le Québec et les communautés francophones et acadiennes du Canada au cours des cinq prochaines années, en cohérence avec la *Politique du Québec en matière de francophonie canadienne*.

Loin d'être limitatif, cet ensemble d'initiatives convie au contraire tous les partenaires du Québec et des communautés francophones et acadiennes à faire preuve de créativité pour consolider les précieux liens qui enrichissent et renforcent la francophonie canadienne et qui lui permettent de conquérir de nouveaux espaces.

Avec ce plan d'action qui insuffle un dynamisme renouvelé à ses échanges avec tous les partenaires de la francophonie canadienne, le Québec réaffirme son engagement envers le fait français, dont il se fait un vigoureux défenseur. Dans leur aspiration à vivre en français, les francophones du Canada et des Amériques peuvent compter sur l'appui du Québec, car nous avons *La francophonie @ cœur!*



